

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 9 octobre,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 3 octobre 2024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 16 octobre 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,

Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Fatima KARRAD, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Christelle DUTRIAUX, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Thérèse NOCLAIN ayant donné procuration à Philippe SIBILLE
Gaëtan DECOSTER ayant donné procuration à Thibaut THIEFFRY
Rafik BZIOUI ayant donné procuration à Francis VERCAMER
Sana EL AMRANI ayant donné procuration à Clémentine NOUQUERET

DEL/FI/2024/71
SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS « EQUIPEMENTS SPORTIFS »
DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
RECONSTRUCTION DE LA SALLE LEPLAT

Par la délibération n°15 C du 19 juin 2015, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a mis en place un plan de soutien aux communes, pour leurs investissements dans la création ou la rénovation d'équipements participant à la dynamique sportive du territoire.

Par ailleurs, dans le premier axe du Guide des Orientations politiques Hémoises adopté pour ce mandat, le 30 septembre 2020, la ville de Hem se donne pour objectif de « poursuivre la mutation de Hem, conforter sa modernisation et l'amplifier, avec pour ambition de rester une ville unie, dynamique et à taille humaine qui facilite la vie des Hémois ». Cela passe notamment par un intérêt particulier porté à l'entretien de son patrimoine communal ainsi qu'à ses équipements sportifs.

Extrêmement énergivore et bien trop vétuste pour une simple rénovation, la salle de sport Leplat a besoin d'être entièrement reconstruite. Cette reconstruction complète a pour objectif la création d'un programme d'ensemble cohérent et harmonieux dans son cœur de ville, intégrant la reconstruction de ladite salle Leplat,

Le coût total de l'opération est estimé à 2 546 975,05 euros H.T.

Au vu du montant conséquent du projet susmentionné, la ville de Hem souhaite solliciter une subvention au titre du Fonds de Concours « Equipements Sportifs » de la Métropole Européenne de Lille.

Vu l'avis conforme de la commission Finances, Economie, Moyens et Administration Générale du 30 septembre 2024,

A l'unanimité le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le plan de financement ci-joint,
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Métropole Européenne de Lille aux titres des Fonds de Concours « Equipements sportifs »,
- De financer le solde de l'opération non couvert par l'ensemble des subventions accordées et des recettes perçues,
- D'imputer les dépenses et l'encaissement des recettes au budget de l'exercice.

Ainsi délibéré en séance le jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Maire,



PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
Projet de construction de la salle de sport Leplat

DEPENSES	
Estimation des travaux	2 546 975,05 €
TOTAL HT	2 546 975,05 €
TVA (20%)	509 395,01 €
TOTAL TTC	3 056 370,06 €

RECETTES	
DSIL	490 980,00 €
Région	200 000,00 €
Département PTS	200 000,00 €
MEL	827 997,52 €
Ville de Hem	1 337 392,54 €
TOTAL	3 056 370,06 €

Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le



ID : 059-215902990-20241009-DEL2024FI71-DE